DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. PETER HITJITEVI KATJAVIVI
NOUVEL AMBASSADEUR DE NAMIBIE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Salle Clémentine
Jeudi 13 décembre 2007

Votre Excellence

Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Namibie près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations et les meilleurs vœux que vous m'avez transmis au nom du Président, M. Hifikepunye Pohamba, et je vous demande d'avoir l'amabilité de lui transmettre, ainsi qu'au peuple namibien, mes salutations cordiales et l'assurance de mes prières de paix et de bien-être.

Ayant obtenu l'indépendance en 1990, la Namibie est une des plus jeunes nations du monde. Toutefois l'histoire de son peuple est beaucoup plus ancienne. Elle a traversé des périodes de grande douleur et souffrances, et des moments de succès importants. Votre Excellence a exprimé sa satisfaction pour la présence constante de l'Eglise tout au long de cette histoire. Arrivés sur cette terre dans la seconde moitié du XIX siècle, les missionnaires catholiques ont non seulement créé des lieux de culte, mais ils ont aussi fondé de nombreux instituts scolaires et des hôpitaux, dont beaucoup servent le peuple namibien aujourd'hui encore. L'œuvre de ces institutions témoignent de ce "devoir de charité" qui a toujours été au centre de la mission ecclésiale (cf. *Deus caritas est*, n. 32).

Comme vous l'avez indiqué, l'amour authentique pour le prochain doit s'exprimer de façon tangible. Toutefois, dans la réalité publique, il est souvent difficile de vérifier avec précision ce qui tend le mieux au bien de nos frères et de nos sœurs. Ce discernement requiert une vision

clairvoyante. Ce fut le cas de l'élan pour les nombreuses initiatives que votre pays a entrepris pour améliorer la qualité de la vie de tous les Namibiens, en se concentrant en particulier sur le développement humain authentique. De fait, la qualité de la vie humaine ne peut pas être évaluée uniquement en termes de biens de consommation. L'Eglise partage la conviction que les sociétés doivent accueillir toute la "hiérarchie de ses besoins matériels", de même que sa "vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse" (*Gaudium et spes*, n. 64). Je prie pour que la Namibie, en mettant en œuvre ses propres stratégies de développement économique et social, ne perde pas de vue une idée intégrale de l'homme dans ses dimensions physique, spirituelle et sociale.

Le discernement de la Namibie pour l'avenir reconnaît l'exigence urgente de mettre fin à la diffusion problématique des maladies infectieuses. La tragique perte de vies humaines que le SIDA a provoquée en Afrique méridionale a été particulièrement alarmante. A ce propos, j'assure le peuple de votre pays que l'Eglise continuera à assister ceux qui souffrent du SIDA et à soutenir leurs familles. La contribution de l'Eglise à l'objectif d'éradiquer le SIDA de la société ne peut que tirer son inspiration de la conception chrétienne de l'amour et de la sexualité de l'homme et de la femme. L'idée du mariage comme communion d'amour totale, réciproque et exclusive entre un homme et une femme non seulement s'accorde avec le dessein du Créateur, mais suggère aussi les comportements les plus efficaces pour prévenir la transmission sexuelle de la maladie, à savoir: l'abstinence avant le mariage et la fidélité en son sein. C'est pour cette raison que l'Eglise consacre à l'éducation et à la catéchèse tout autant d'énergies qu'à l'assistance sanitaire et aux œuvres de miséricorde concrètes. Monsieur l'Ambassadeur, j'encourage les responsables de votre nation à légiférer de façon à promouvoir la vie de la famille, qui doit toujours être considérée comme sacrée et fondamentale pour une société stable.

La santé humaine dépend aussi d'un rapport harmonieux avec la nature, qui a été confiée à la domination intelligente de l'homme. La Constitution de la Namibie est une des premières à mentionner explicitement la grave responsabilité de protéger l'environnement et d'utiliser sagement ses ressources. Je m'unis à vous pour attirer l'attention de la communauté mondiale sur l'importance du respect de la nature comme bien commun dont toute la famille humaine doit pouvoir jouir (cf. *Centesimus annus*, n. 37). A cette fin, la Namibie a accompli un effort concerté vers une réforme agraire. Toutefois, la route n'a pas été facile. Avant tout, les autorités politiques dans ce secteur doivent toujours soutenir le droit fondamental de ceux qui ont faim à avoir une portion quotidienne de nourriture (cf. *Sollicitudo rei socialis*, n. 42). J'encourage donc chaleureusement ceux qui sont engagés dans ces initiatives à persévérer. J'ai confiance dans le fait que votre nation, en administrant efficacement les titres, en permettant l'accès au crédit et en utilisant les dernières découvertes de la science et de la technologie (cf. *Gaudium et spes*, n. 69), parviendra à une distribution plus équitable de la terre et obtiendra une récolte abondante des fruits de la Terre dans les prochaines années.

Je vous assure, Monsieur l'Ambassadeur, que l'Eglise continuera à être aux côtés des agriculteurs dans leur efforts pour s'aider réciproquement, selon le commandement divin d'aimer son prochain

(cf. *Mt* 22, 39). Alors que vous entamez vos nouvelles responsabilités, je vous assure que les différents bureaux du Saint-Siège vous assisteront dans l'accomplissement de vos fonctions. Sur vous, sur votre famille, sur le peuple namibien et sur ses responsables, j'invoque l'abondance des Bénédictions divines.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* 2008 n°2 p.6, 7.

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana